



**Concours d'intégration artistique de  
supports à vélo sur la rue principale à  
Aylmer**

Avril 2022

## TABLE DES MATIERES

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>OBJET DE CONCOURS</b> .....  | <b>4</b>  |
| 1.1      | CONTEXTE GÉNÉRAL .....  | 4         |
| 1.2      | SITE POUR L'ŒUVRE D'ART .....   | 4         |
| 1.3      | THÈME ET DÉMARCHÉ POUR LE CONCOURS .....  | 5         |
| 1.4      | CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET .....  | 5         |
| 1.5      | EXIGENCES ET CONTRAINTES .....  | 6         |
| 1.5.1    | <i>Exigences en matière de conception</i> .....                                       | 6         |
| 1.6      | CONTRAINTES DU SITE.....  | 7         |
| <b>2</b> | <b>CANDIDATS ADMISSIBLES</b> .....  | <b>8</b>  |
| 2.1      | ADMISSIBILITÉ .....   | 8         |
| <b>3</b> | <b>PROCESSUS DE SÉLECTION</b> .....   | <b>8</b>  |
| 3.1      | AVIS TECHNIQUE .....  | 8         |
| 3.2      | ÉVALUATION DE L'ŒUVRE PAR L'INGÉNIEUR.....  | 8         |
| 3.3      | COMITÉ DE SÉLECTION .....   | 9         |
| 3.4      | CRITÈRES DE SÉLECTION.....  | 9         |
| 3.5      | PROCÉDURE DE SÉLECTION DU LAURÉAT .....   | 9         |
| <b>4</b> | <b>ÉCHÉANCIER DU CONCOURS</b> .....   | <b>10</b> |
| 4.1      | ÉCHÉANCIER.....   | 10        |
| <b>5</b> | <b>DOCUMENTS DE CONCOURS</b> .....  | <b>10</b> |
| 5.1      | DOCUMENTS DE L'APPEL DE PROPOSITIONS .....  | 10        |
| 5.2      | DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES .....   | 10        |
| <b>6</b> | <b>PROCÉDURES POUR DÉPOSER UN DOSSIER POUR TOUS LES CANDIDATS</b> .....               | <b>11</b> |
| 6.1      | GÉNÉRALITÉS .....   | 11        |
| 6.2      | SIGNIFICATION D'INTÉRÊT .....   | 11        |
| 6.3      | DATE ET MOYENS POUR ACHÉMINER UNE DEMANDE .....                                       | 11        |
| 6.4      | CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....  | 12        |
| <b>7</b> | <b>CONTENU DE LA PROPOSITION ARTISTIQUE</b> .....                                     | <b>12</b> |
| 7.1      | TEXTE DESCRIPTIF DE LA PROPOSITION .....  | 12        |
| 7.2      | DOCUMENT VISUEL .....   | 13        |
| 7.3      | LA DESCRIPTION TECHNIQUE COMPREND : .....   | 13        |
| 7.4      | LE DEVIS D'ENTRETIEN COMPREND DES PRÉCISIONS ÉCRITES SUR L'ENTRETIEN DE L'ŒUVRE ..... | 13        |
| 7.5      | FORMAT ET PRÉSENTATION .....  | 13        |
| 7.6      | ACCEPTATION DES EXIGENCES .....   | 13        |
| 7.7      | ESTIMATION DES COÛTS .....  | 14        |
| <b>8</b> | <b>DISPOSITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL</b> .....   | <b>14</b> |
| 8.1      | GÉNÉRALITÉS .....   | 14        |
| 8.2      | CLAUSES DE NON-CONFORMITÉ .....   | 14        |
| 8.2.1    | <i>Confidentialité</i> .....  | 15        |
| 8.2.2    | <i>Retrait d'une offre</i> .....  | 15        |

|           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| <b>9</b>  | <b>ANNEXE I – FORMULAIRE D’IDENTIFICATION DU CANDIDAT .....</b>  | <b>16</b> |
| <b>10</b> | <b>ANNEXE II – EMBLEMES POTENTIELS .....</b>   | <b>17</b> |
|           | 10.1 SPÉCIFICATIONS : .....  | 19        |
| <b>11</b> | <b>ANNEXE III – STANDARDS D’AMÉNAGEMENT RECOMMANDÉS POUR UNE BONNE<br/>UTILISATION DU SUPPORT À VÉLO .....</b> | <b>20</b> |
| <b>12</b> | <b>ANNEXE IV – INSPIRATION POUR LA THÉMATIQUE .....</b>  | <b>21</b> |
|           | 12.1 LES FEMMES INSPIRANTES.....   | 21        |
| <b>13</b> | <b>NOS PARTENAIRES .....</b>   | <b>22</b> |

# 1 OBJET DE CONCOURS

## 1.1 Contexte général

Dans le cadre de l'appel de propositions 2021 au Fonds de soutien à l'animation et à la revitalisation de la Ville de Gatineau, l'Association des professionnels, industriels et commerçants du secteur Aylmer (APICA) reçoit un appui financier pour l'organisation, l'administration et la gestion de son projet d'intégration artistique « supports à vélo 2021 ». Le but étant de développer l'offre culturelle et la vitalité des artères commerciales afin de renforcer l'identité urbaine de Gatineau, d'augmenter la fréquentation des secteurs ciblés, en plus de valoriser l'usage et l'aménagement de l'espace public.

Pour cela, l'APICA organise un concours à l'échelle du territoire de la Ville de Gatineau, en vue d'acquérir un support à vélo artistique. Ce dernier sera installé sur l'un des trois sites présélectionnés.

Afin de réaliser l'identification des sites potentiels dans le secteur de revitalisation pouvant accueillir des supports à vélo « artistiques », l'APICA confie ce mandat à MOBI-O, Centre de gestion des déplacements de l'Outaouais. Pour ce qui est de l'appel de propositions à des artistes gatinois, l'APICA et MOBI-O co-signent et confient le mandat au conseil régional de la culture, Culture Outaouais. Au regard de quoi l'APICA demeure l'unique responsable quant à la réalisation de ce projet.

## 1.2 Site pour l'œuvre d'art

L'artiste est invité.e à concevoir, réaliser et installer un seul support à vélo artistique et fonctionnel qui marquera le site de manière significative. Trois sites ont été répertoriés, toutefois l'artiste devra n'en cibler qu'un seul et soumettre sa proposition d'après son choix.

Les trois sites sont localisés sur la rue Principale à Aylmer. C'est une rue commerçante unique, nichée dans un secteur patrimonial. De nombreuses anciennes maisons et œuvres artistiques sont présentes, notamment des bancs artistiques tout le long de la rue.

La rue est également caractérisée par une diversité de commerces et de lieux touristiques : chocolateries, boulangerie, tables gastronomiques, épicerie fines, saucisserie, galeries d'art et d'artisanat, les terrasses et cafés, la maison de thé. Sans oublier la plus grande offre de bières de microbrasseries au Québec et les couchers de soleil sur la rivière des Outaouais.

De nombreux événements sont également organisés sur la rue toute l'année.

D'un point de vue de la morphologie urbaine, la rue principale est une voie à double sens de circulation et limitée à 50km/h sur une majeure partie de sa section. Les deux côtés de la rue sont pourvus de trottoir avec de la végétation, des pistes cyclables, de l'éclairage public et du mobiliers urbains (bancs, poubelles, etc.).

Les trois sites proposés sur la rue Principale découlent d'une analyse technique de la part de l'organisme MOBI-O et de la Ville de Gatineau. Les sites ont été retenus car ils répondent à des questions de faisabilité technique (emprise foncière, revêtement), de potentiel d'affluence (emplacements situés à proximité de commerces à forte fréquentation) et permettant une facilité d'entretien de l'espace public.

### 1.3 Thème et démarche pour le concours

Cette année, la municipalité d'Aylmer célèbre le 175e anniversaire de sa fondation. Pilier central du développement historique, social et commercial en Outaouais, le souhait est d'inscrire cette œuvre d'intégration artistique dans une démarche de valorisation des personnages historiques locaux.

Souvent oubliées des livres et récits populaires, les femmes ont eu une part importante à jouer dans la construction de cette identité locale. C'est pourquoi la thématique se concentre sur la mémoire des femmes inspirantes du secteur d'Aylmer.

Plus spécifiquement, le concours s'articule autour d'une démarche visant la recherche de ces figures marquantes et la mise en valeur de manière percutante de celles-ci. Le but est de marquer l'imaginaire collectif et d'offrir une visibilité notoire à ces oubliées de l'Histoire.

Une première veille de recherche est disponible en Annexe IV et peut être utilisée comme source d'inspiration.

### 1.4 Caractéristiques principales du projet

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Thématique du projet    | Les femmes inspirantes d'Aylmer.   |
| Orientation du projet   | Célébrations autour du 175e anniversaire d'Aylmer.   |
| Nom du maître d'ouvrage | APICA (Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer)<br>115 Principale St, Gatineau, Québec J9H 3M2 |

|  |  |
|--|--|
| Nom de la personne-ressource et coordonnatrice du concours | Amaranta Quintana<br>Chargée de projet et conseillère aux membres<br>819 595-2601, poste 223<br><a href="mailto:projets@cultureoutaouais.org">projets@cultureoutaouais.org</a>   |
| Budget prévisionnel de réalisation                         | 14 200\$ taxes incluses, incluant les droits d’auteur, les matériaux, la main-d’œuvre, la machinerie, l’outillage et les accessoires requis pour la conception, la réalisation, le transport, l’installation, les honoraires de l’artiste, les assurances responsabilité civile (...)  |
| Site visé  | Voir l’annexe II pour les photos et les plans des sites  |
| Octroi du contrat  | Mandat octroyé au lauréat du concours au 15 juillet 2022   |
| Inauguration   | Une inauguration de l’œuvre est prévue en septembre 2022. L’œuvre devra être terminée et installée à ce moment. Les besoins pour l’installation devront être connus au moment du dépôt de la candidature. APICA et la Ville de Gatineau se réservent le droit, à leur seule discrétion, de modifier la date d’inauguration du projet selon l’avancement des travaux. |

## 1.5 Exigences et contraintes

### 1.5.1 Exigences en matière de conception

#### 1.5.1.1 *Le site de réalisation :*

- Elle doit marquer le site de façon significative et reconnaissable publiquement;
- L’intégration artistique doit arrimer l’œuvre et le support à vélo de manière harmonieuse et cohérente.
- L’installation de l’œuvre doit tenir compte qu’il s’agit d’un espace de circulation et permettre une facilité de circuler et de stationner.

#### 1.5.1.2 *L'œuvre en soi :*

- Elle doit être fonctionnel, elle devra permettre de cadenasser facilement la roue et le cadre du vélo et respecter les standards d'aménagement présentés dans l'annexe III de ce document;
- L'œuvre doit être facilement installable et démontable afin de permettre aux services de la Ville ou de l'APICA de retirer le support à vélos pendant l'hiver de manière à faciliter le déneigement;
- La structure doit permettre le stationnement simultané de 4 vélos minimum qui respecte les recommandations d'aménagement en vigueur (Cf. annexe);
- Être créé à partir de matériaux durables exigeant peu d'entretien, et tenant compte des conditions climatiques et environnementales (quatre saisons) découlant de l'usure de la structure;
- D'une durée de 5 ans minimum;
- La réalisation et l'installation de l'œuvre doit être effectuée dans le respect de l'échéancier: 2 mois;
- L'assemblage de l'œuvre doit être exempt de toutes arêtes tranchantes pour la sécurité des utilisateurs et piétons.

#### 1.5.1.3 *Responsabilité de l'artiste :*

- L'artiste doit fournir les dimensions claires et détaillées de l'idée d'œuvre pour permettre une juste analyse de sa proposition;
- L'artiste se porte garant de la réparation du support en cas de bris liés à la fabrication, pour la durée de vie du support à vélos;
- La désinstallation des supports, ainsi que les coûts inhérents à la désinstallation, l'entreposage, le transport et toutes autres dépenses afférentes sont assumés par l'APICA;
- L'artiste cède à la Ville de Gatineau et à l'APICA et ce, sans aucuns frais quelconque, une licence non exclusive de reproduction intégrale ou en partie de l'image de l'œuvre durant toute la durée de son installation, lors de son inauguration et après celle-ci, sans limites territoriales, aux fins de promotion, de diffusion incluant son site Web, de publication de tout document de l'APICA ayant trait à l'œuvre.
- L'artiste consent à la révision de sa proposition par un ingénieur déterminé au préalable lors du processus de sélection;
- L'artiste consent à apporter les modifications nécessaires à sa proposition, à la suite de l'évaluation de conformité de l'ingénieur, sans quoi sa candidature sera refusée.

## 1.6 *Contraintes du site*

- Trois emplacements ont été présélectionnés, le choix final revient à l'artiste selon ses préférences : voir Annexe II;

- L'artiste ne peut avoir accès à l'électricité lors de l'installation;
- L'artiste doit travailler majoritairement hors du chantier.

## 2 CANDIDATS ADMISSIBLES

### 2.1 Admissibilité

Est admissible à participer au concours tout artiste qui répond au statut de l'artiste professionnel (en vertu du chapitre S-32.01 – Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs) qui a sa résidence principale ou son atelier sur le territoire de la Ville de Gatineau.

## 3 PROCESSUS DE SÉLECTION

### 3.1 Avis technique

En premier lieu le comité effectuera une préanalyse des aspects de sécurité, d'entretien, de conservation, de budget et de faisabilité des propositions.

Il est composé de sept membres :

- D'un représentant du service d'urbanisme et développement durable de la Ville de Gatineau;
- D'un représentant du service des infrastructures de la Ville de Gatineau;
- D'un représentant du service des travaux publics de la Ville de Gatineau;
- D'un représentant de la direction territoriale (secteur Aylmer) de la Ville de Gatineau;
- D'un représentant du Service des arts, de la culture et des lettres (volet art public) de la Ville de Gatineau;
- Un artiste professionnel;
- Un représentant de l'APICA.

Culture Outaouais et MOBI-O agiront à titre de personne-ressource au sein du comité.

### 3.2 Évaluation de l'œuvre par l'ingénieur

En deuxième lieu, une sélection de trois candidatures, par ordre de précellence, sera évaluée par un ingénieur \_\_\_\_\_ qui fournira ses recommandations sur la sécurité générale des propositions. Les candidat.e.s seront amené.e.s à modifier leur proposition si nécessaire.

### 3.3 Comité de sélection

Le comité de sélection est responsable de la présélection des trois candidatures à évaluer par l'ingénieur, ainsi que du choix final de l'artiste retenu. La coordonnatrice du concours agit à titre d'animatrice et d'appui à la logistique lors de la séance du comité de sélection.

Les membres du comité de sélection s'entendent à évaluer les candidatures de façon équitable et en commun afin d'identifier la candidature répondant le mieux aux critères de sélection listés dans la section suivante.

### 3.4 Critères de sélection

Sans exclure la préanalyse technique et l'avis de l'ingénieur, l'évaluation des propositions porte sur les éléments suivants :

1. L'expérience en matière d'art public;
2. L'expérience en matière d'installation d'art public;
3. L'excellence et la qualité des projets antérieurs;
4. Respect de la thématique;
5. Être fonctionnel et permettre la circulation du public;
6. La créativité et l'originalité de la démarche artistique;
7. L'intégration du projet et son impact visuel dans l'espace d'implantation;
8. L'adéquation du projet avec l'échéancier exigé;
9. L'adéquation du projet avec l'enveloppe budgétaire disponible.
10. Le respect des conditions d'entreposage lorsque l'œuvre sera démontée en période hivernale.

### 3.5 Procédure de sélection du lauréat

Tous les documents remis par un candidat seront vérifiés par la coordonnatrice du concours quant au respect des éléments à fournir.

L'évaluation se déroulera selon la procédure suivante :

- a) Le comité de sélection prend connaissance de toutes les propositions;
- b) Il entend le rapport de conformité de la coordonnatrice du concours;
- c) Il délibère sur chaque proposition en fonction de la préanalyse technique et des critères de sélection;
- d) Les conclusions des délibérations du comité de sélection sont consignées par la coordonnatrice du concours dans un rapport;
- e) Après délibérations, le comité de sélection recommande trois projets selon des ordres de préférence à la coordonnatrice du concours;
- f) La coordonnatrice du concours transmet les recommandations à l'ingénieur;

- g) À la suite de l'analyse de l'ingénieur, la coordonnatrice du concours transmet les modifications à faire à l'artiste, s'il y a lieu;
- i) La coordonnatrice du concours transmet les recommandations au maître d'ouvrage;
- j) Tous les candidats sont informés de la décision du comité de sélection dans les 2 semaines suivant la rencontre;
- k) L'identité et le concept du lauréat du concours sont dévoilés par l'APICA et la Ville de Gatineau.

## 4 ÉCHÉANCIER DU CONOURS

### 4.1 Échéancier

|                                       |                            |
|---------------------------------------|----------------------------|
| Lancement de l'appel à concours       | 15 avril 2022              |
| Date limite de dépôt des propositions | 15 juin 2022               |
| Rencontre jury sélection              | Entre juin et juillet 2021 |
| Octroie du contrat au lauréat         | Juillet 2022               |
| Suivis avec l'artiste lauréat         | Juillet et août 2022       |
| Installation de l'œuvre               | Septembre 2022             |
| Inauguration de l'œuvre               | Mi-septembre 2022          |

Outre la date limite du dépôt des candidatures, le calendrier de travail est sujet à modifications.

## 5 DOCUMENTS DE CONOURS

### 5.1 Documents de l'appel de propositions

Les documents de l'appel comprennent :

1. Programme du concours;
2. Annexe au programme;
3. Formulaire d'inscription;
4. Le plan et les photos du site.

### 5.2 Documents de références

Plan en annexe

## 6 PROCÉDURES POUR DÉPOSER UN DOSSIER POUR TOUS LES CANDIDATS

### 6.1 Généralités

Les documents de l'appel seront disponibles sur le site Internet de l'APICA et de MOBI-O dans la section « [Actualités](#) » du site internet de MOBI-O et sur la [page principale](#) de l'APICA.

### 6.2 Signification d'intérêt

Les candidat.e.s intéressé.e.s par le concours doivent faire parvenir leur nom, leur adresse de courrier électronique et leur numéro de téléphone à l'adresse courriel suivante : [projets@cultureoutaouais.org](mailto:projets@cultureoutaouais.org)

Cette démarche permettra aux candidat.e.s intéressé.e.s d'être inscrit.e.s et informé.e.s de toutes modifications apportées au processus ou aux documents du concours. Toutes autres questions peuvent être adressées à la personne ressource responsable du concours.

### 6.3 Date et moyens pour acheminer une demande

Les propositions devront être reçues par courriel ou en personne au plus tard le 15 juin 2022 à minuit.

#### **Par courriel**

Amaranta Quintana, Chargée de projet, Culture Outaouais  
[projets@cultureoutaouais.org](mailto:projets@cultureoutaouais.org)

#### **En personne**

CultureOutaouais  
A-70 boulevard Montclair,  
Gatineau, Québec  
J8Y 2E7

Un.e candidat.e peut retirer sa proposition par courriel ou lettre recommandée en tout temps avant la date et l'heure limite fixée pour la réception et le dépôt sans pour cela aliéner son droit d'en présenter une nouvelle dans le délai prescrit.

## 6.4 Contenu du dossier de candidature

Le candidat doit présenter son dossier de candidature de façon à démontrer l'excellence de ses réalisations ou de ses compétences pour la réalisation du projet en concours.

Les documents à produire sont les suivants :

1. **Fiche d'identification de l'artiste** : fournis en annexe I remplie, datée et signée par l'artiste.
2. **Curriculum vitæ de l'artiste** : d'au plus cinq (5) pages comprenant les renseignements suivants :
  - La formation;
  - Les expositions individuelles;
  - Les expositions collectives;
  - Les collections;
  - Les projets d'art public;
  - Les prix, bourses et reconnaissances obtenus;
  - Les publications.

3. **Dossier visuel** :

Le candidat doit soumettre au maximum cinq (5) images d'œuvres réalisées complètement qui démontrent son expertise et son expérience et qui sont significatives en regard du présent concours. Les renseignements des œuvres devront être présents :

- Le titre;
- L'année de réalisation;
- Les dimensions;
- Les matériaux;
- Le contexte (médiation culturelle, exposition individuelle ou collective, commande, etc.);
- S'il s'agit d'une œuvre d'art public : le client, le lieu et le budget.

## 7 CONTENU DE LA PROPOSITION ARTISTIQUE

### 7.1 Texte descriptif de la proposition

L'œuvre doit être un concept à réaliser à la suite d'une démarche d'intégration artistique dans l'espace public. À l'aide d'un texte (d'un maximum de 300 mots), démontrer la capacité à relever le défi et la compréhension des enjeux du projet. Veuillez également mentionner votre expertise et votre intérêt pour la réalisation d'un support à vélo artistique.

## 7.2 Document visuel

Un maximum de cinq (5) dessins ou simulations exprimant la représentation d'ensemble et les détails de l'œuvre proposée. Ces dessins ou simulations devront être de qualité professionnelle pour permettre la compréhension globale de l'œuvre et son impact dans l'espace.

## 7.3 La description technique comprend :

- La liste des médiums et matériaux;
- Les dimensions détaillées;
- Les ancrages;
- Le traitement choisi et la finition, dont les éléments de protection;
- Le mode de fabrication et d'assemblage.

## 7.4 Le devis d'entretien comprend des précisions écrites sur l'entretien de l'œuvre

- L'estimation de la longévité des matériaux;
- Les méthodes de conservation;
- Les matériaux recommandés pour l'entretien de l'œuvre.

## 7.5 Format et présentation

Les dossiers devront être présentés en format :

- Électronique à l'adresse suivante : [projets@cultureoutaouais.org](mailto:projets@cultureoutaouais.org)
- Papier au :  
A-70 boulevard Montclair,  
Gatineau, Québec  
J8Y 2E7

## 7.6 Acceptation des exigences

Par l'envoi et le dépôt de sa proposition, le candidat reconnaît avoir pris connaissance de toutes les exigences du règlement du concours et il en accepte toutes les clauses, charges et conditions.

## 7.7 Estimation des coûts

Une estimation des coûts de réalisation de projet doit être présentée. Cette estimation inclut notamment :

- Les droits d'auteur ou les honoraires de l'artiste.
- Les coûts associés à la démarche d'intégration artistique
- Les honoraires de tout autre professionnel ou artisan dont les services sont requis.
- Les matériaux
- La location d'outils ou d'atelier, s'il y a lieu.
- Le transport et l'installation de l'œuvre (incluant les matériaux et les services requis à l'installation).
- Et tout autres dépenses associées.

## 8 DISPOSITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

### 8.1 Généralités

Aucun honoraire ni indemnité ne sera versé à cette étape du concours.

L'APICA n'a pas l'obligation d'accepter quelques proposition ou prestation que ce soit au terme du présent concours.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications, sous forme d'addenda, aux documents d'appel de propositions avant l'heure et la date limite du dépôt des propositions et, le cas échéant, de modifier la date limite de ce dépôt. Les modifications deviennent partie intégrante des documents d'appel de propositions et sont transmises par écrit aux candidats qui auront manifesté de l'intérêt (6.2) au projet.

### 8.2 Clauses de non-conformité

L'un ou l'autre des éléments suivants peut entraîner automatiquement le rejet d'une proposition :

- Le non-respect de la date et de l'heure limite fixés pour la réception et le dépôt d'une proposition;
- L'absence de l'un ou l'autre des documents requis dans le présent concours;
- Le non-respect de toute autre condition indiquée comme essentielle dans les instructions aux candidats.

À la suite de l'analyse de conformité, la coordonnatrice de projet fera part de ses observations au comité de sélection. Ce dernier prendra la décision d'accepter ou de refuser une proposition ou une prestation.

#### 8.2.1 Confidentialité

Les membres du comité de sélection seront tenus à la confidentialité durant toute la période de déroulement du concours.

#### 8.2.2 Retrait d'une offre

Un candidat peut retirer sa proposition par courriel en tout temps avant la date et l'heure limite fixée pour la réception et le dépôt sans pour cela aliéner son droit d'en présenter une nouvelle dans le délai prescrit.

## 9 ANNEXE I — FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DU CANDIDAT

| <b>Champs</b>  | <b>Informations à compléter par le candidat</b> |
|--|---|
| <b>Nom du candidat :</b>   |   |
| <b>Adresse :</b><br><b>(Numéro, rue, ville<br/>et code postal)</b> |   |
| <b>Téléphone :</b>   |   |
| <b>Adresse courriel :</b>  |   |
| <b>Signature :</b>   |   |
| <b>Date :</b>  |   |

## 10 ANNEXE II – EMBLEMENTS POTENTIELS

### Emplacement #1 : 57 rue Principale



Situé entre la rue Dalhousie et rue Parker, directement en face de la rue Dozois et de l'Aubergiste Resto Bistro.

Emprise foncière disponible pour le support à vélo artistique (cf. Photo ci-dessus) : 5m<sup>2</sup> environ.

Dimension : 2x2,5m environ.

| Emprise foncière    | Affluence  | Visibilité   | Connectivité  |
|---------------------|--|--|---|
| Propriété publique. | Support vers des commerces à forte affluence :<br><br>5e Baron (fréquentation hebdomadaire en période estivale de 1500 personnes, dont 200 cyclistes). | Éclairage public à proximité.<br><br>Support installé devant des fenêtres. | Connexion avec les bus 41 et 800.<br><br>Situé à proximité de deux voies cyclables futures ou souhaitées. |

## Emplacement #2

### Emplacement #2 : 80 rue Principale



Situé au croisement de la rue Principale et Bancroft, directement en face du restaurant Bamboo.

Emprise foncière disponible pour le support à vélo artistique (cf. Photo ci-dessus) : 5m<sup>2</sup> environ.

Dimension : 2x2,5m environ.

| Emprise foncière    | Affluence   | Visibilité   | Connectivité                      |
|---------------------|---|--|-----------------------------------|
| Propriété publique. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Support vers des commerces à forte affluence :</li> <li>• Le British Hôtel, Restaurant and Pub ;</li> <li>• Restaurant Bamboo;</li> <li>• Béatrice et Chocolats (fréquentation hebdomadaire en période estivale de 200 personnes, dont 25 cyclistes).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éclairage public à proximité.</li> <li>• Support installé devant des fenêtres.</li> </ul> | Connexion avec les bus 41 et 800. |

### Emplacement #3 : 110 rue Principale



Situé au croisement de la rue Principale et la rue Park, directement en face de l'ancien édifice de la bibliothèque municipale.

Emprise foncière disponible pour le support à vélo artistique (cf. Photo ci-dessus) : 3m<sup>2</sup> environ.

Dimension : 1,5x2m

| Emprise foncière    | Affluence   | Visibilité   | Connectivité   |
|---------------------|---|--|--|
| Propriété publique. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Support vers des commerces à affluence:</li> <li>• Bouquinard librairie et galerie d'art (fréquentation hebdomadaire en période estivale de 20 cyclistes) ;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éclairage public à proximité.</li> <li>• Support installé devant des fenêtres.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situé à proximité d'une bande cyclable existante et d'une voie cyclable future ou souhaitée.</li> </ul> |

#### 10.1 Spécifications :

- L'œuvre doit se situer uniquement à l'intérieur de l'espace libellé en bleu sur les photos;
- La dimension totale ne doit pas contrevenir à la circulation piétonne ni automobile.

## 11 ANNEXE III – Standards d'aménagement recommandés pour une bonne utilisation du support à vélo

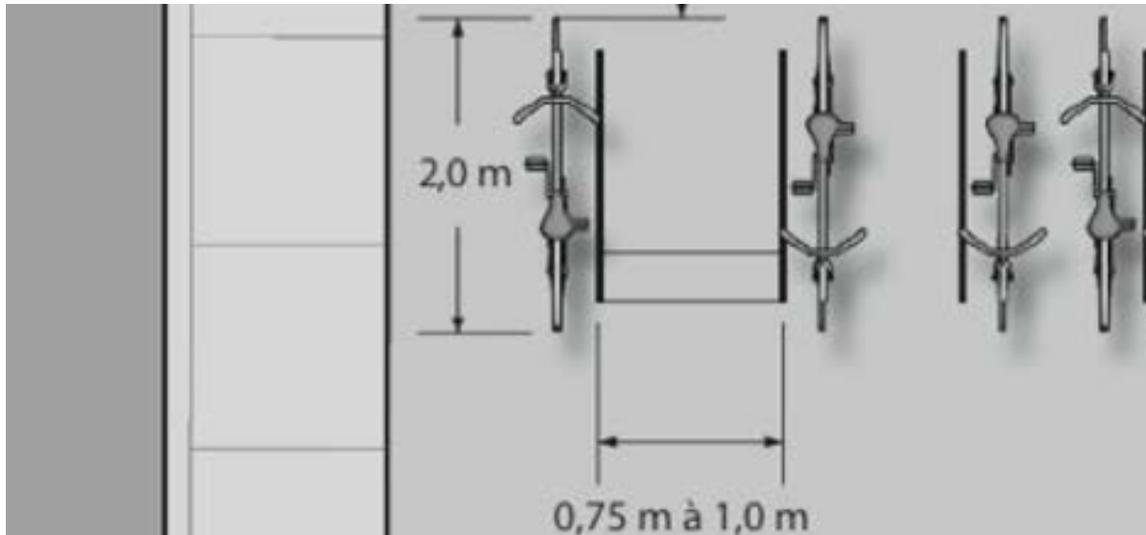


Figure 1 : Espace de stationnement requis entre chaque vélo

Comme indiqué sur l'image ci-dessus, la distance recommandée entre chaque vélo est de 0.75m à 1.0m. Le tout dans le but de faciliter l'utilisation du support.

Également, il est conseillé de prévoir une longueur de 2.0m pour permettre le verrouillage sécuritaire (roue et cadre) d'un vélo.

Pour plus de détails sur les standards d'aménagement :

<https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/stationnement-pour-velos/>

## 12 ANNEXE IV – Inspiration pour la thématique

### 12.1 Les femmes inspirantes

1. Centre patrimonial de la maison Fairbairn. (2022, 6 avril). *Femmes remarquables de la vallée de la Gatineau*. Maison Fairbairn. <http://www.fairbairn.ca/frvg#farisfr>
2. Bulletin d'Aylmer. (2020, 13 février). *Les femmes remarquables d'Aylmer*. Bulletin d'Aylmer : Votre journal local à Aylmer. <http://www.bulletinaylmer.com/les-femmes-remarquables-d-aylmer>
3. Service des communications Ville de Gatineau. (2021, 8 mars). *La Ville rend hommage à huit femmes de la toponymie Gatinoise*. Communiqué, Affaires municipales – Ville de Gatineau. [https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=nouvelles\\_annonces/communiqués/communiqué\\_2015&id=-712473901](https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=nouvelles_annonces/communiqués/communiqué_2015&id=-712473901)
4. Paul Gaboury. (2019, 3 février). *Lucy Faris, une bienfaitrice qui aimait lire*. Le Droit numérique. <https://www.ledroit.com/2019/02/04/lucy-faris-une-bienfaitrice-qui-aimait-lire-34d709c7aaeaf82caca3536fbe8f42a5>
5. Archives de L'Imagier. (2022, 6 avril). *Yvette Debain*. Centre d'exposition L'Imagier. <https://limagier.qc.ca/lanniversaire-dyvette-debain/>

## 13 Nos partenaires

L'APICA souhaite remercier l'ensemble des partenaires impliqués dans ce projet, à savoir :

